

Recours introduit le 17 décembre 2015 par l'Autorité de surveillance AELE contre l'Islande**(Affaire E-31/15)**

(2016/C 216/06)

Le 17 décembre 2015, l'Autorité de surveillance AELE, représentée par M. Carsten Zatschler, M. Øyvind Bø et M^{me} Íris Ísberg, en qualité d'agents, Rue Belliard 35, 1040 Bruxelles, Belgique, a introduit un recours contre l'Islande devant la Cour AELE.

L'Autorité de surveillance AELE demande qu'il plaise à la Cour AELE:

1. déclarer qu'en n'ayant pas pris, dans le délai prescrit, et qu'en n'ayant pas communiqué à l'Autorité de surveillance AELE les mesures nécessaires à la mise en œuvre l'acte visé au point 9f de l'annexe XVII de l'accord sur l'Espace économique européen (*directive 2011/77/UE du Parlement européen et du Conseil du 27 septembre 2011 modifiant la directive 2006/116/CE relative à la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins*), tel qu'adapté à l'accord par le protocole 1 de celui-ci, l'Islande a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu dudit acte et de l'article 7 de l'accord EEE;
2. condamner l'Islande aux dépens de l'instance.

Contexte factuel et juridique et moyens de droit invoqués:

- Le recours porte sur le fait que l'Islande ne s'est pas conformée, au plus tard le 8 juin 2015, à l'avis motivé qui lui a été adressé par l'Autorité de surveillance AELE le 8 avril 2015 au sujet de la non-transposition dans son ordre juridique interne de la *directive 2011/77/UE du Parlement européen et du Conseil du 27 septembre 2011 modifiant la directive 2006/116/CE relative à la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins*, visée au point 9f de l'annexe XVII de l'accord sur l'Espace économique européen et adaptée à cet accord par le protocole 1 de celui-ci (ci-après l'«acte»).
 - L'Autorité de surveillance AELE fait valoir que l'Islande a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu de l'acte et de l'article 7 de l'accord EEE en ne prenant pas, dans le délai prescrit, les mesures nécessaires à la mise en œuvre dudit acte.
-